

UNIVERSITE TOULOUSE 1 - UNIVERSITE TOULOUSE 3

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES - UFR STAPS

MASTER 1^{ère} ANNEE - MENTION MANAGEMENT

**PARCOURS
INGENIERIE ET MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES**

RESPONSABLES

FRANCIS LE BIHAN
PROFESSEUR AGREGE EN ECONOMIE ET GESTION, UT1

GERARD AUNEAU
PROFESSEUR DE DROIT, UT3

Année universitaire 2009/2010

Institut d'Administration des Entreprises
2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9
Tél. : +33 (0)5 61 63 56 00 - Fax : +33 (0)5 61 63 56 56
e-mail : aurelie.ezayani@iae-toulouse.fr
www.iae-toulouse.fr

Présentation générale

Le Master Ingénierie et Management des Organisations Sportives est un diplôme de haut niveau qui sanctionne une formation orientée autour de deux axes :

- une formation générale assurant les connaissances théoriques fondamentales dans le domaine du sport, du droit et de la gestion ;
- une formation professionnelle assurée par la réalisation tout au long de l'année de projets collectifs en situation réelle et l'organisation de stages de longue durée au sein de structures diverses : entreprises publiques et privées, associations, fédérations sportives, collectivités territoriales, organismes sociaux.

Le diplôme est composé de deux années d'études (4 semestres) totalisant 120 crédits ECTS (European Credit Transfert System).

Cette formation est cohabilitée et organisée dans le cadre d'une convention entre l'Université Paul Sabatier (UT3) et l'Université des Sciences Sociales (UT1).

Programme M1

La première année du Master de Gestion mention Ingénierie et Management des Organisations Sportives est organisée sur deux semestres. Elle est composée d'unités d'enseignement (UE) donnant droit à des crédits (ects). Certaines unités d'enseignement sont mutualisées sur l'ensemble des mentions.

Semestre 1 (30 crédits)	Semestre 2 (30 crédits)
UE 1 Sciences juridiques 1 Droit communautaire Droit fiscal Droit de la sécurité sociale	UE 6 Sciences juridiques 2 Droit commercial Droit de la responsabilité
UE 2 Sciences de gestion Contrôle de gestion Marketing	UE 7 Gestion des équipements sportifs Conception, programmation, entretien, sécurité des équipements sportifs Organisation, pilotage et évaluation des organisations sportives
UE 3 Management stratégique Stratégie des organisations sportives Qualité des produits et services sportifs Création d'entreprise	UE 8 Ressources humaines Gestion des ressources humaines Droit du travail dans les organisations sportives Management motivationnel Management du risque
UE 4 Techniques de traitement des données Analyse de données Informatique de gestion	UE 9 Langue vivante Anglais
UE 5 Professionnalisation Enseignement au choix adapté au projet Elaboration de projets tutorés	UE 10 Réalisation de projets collectifs tutorés Pilotage et réalisation des projets tutorés
	UE 11 Stage en entreprise sportive Préparation à l'insertion professionnelle Stage en entreprise sportive

Conditions d'admission

L'accès en 1ère année du Master Ingénierie et Management des Organisations Sportives est ouvert

- après examen de leur dossier, aux étudiants titulaires d'une Licence ou diplôme équivalent (180 crédits).

Le dossier présentera le parcours universitaire :

- notes du baccalauréat
- photocopies des diplômes de l'enseignement supérieur
- notes obtenues au cours des 3 dernières années d'études
- curriculum vitae et lettre manuscrite de motivation

Poursuites d'études

L'accès en 2ème année du Master Ingénierie et Management des Organisations Sportives est ouvert :

- Aux étudiants du Master 1^{ère} année Ingénierie et Management des Organisations Sportives ayant validé les 60 crédits de la 1^{ère} année et satisfait aux conditions d'évaluation spécifiques
- aux étudiants ayant validé 60 crédits d'une autre 1ère année de Master ou de tout autre diplôme jugé équivalent, après réussite du concours d'admission (dossier académique et test)

Insertion professionnelle

Le Master Ingénierie et Management des Organisations Sportives vise à former des étudiants aptes à exercer des fonctions d'encadrement et d'expertise dans trois grands types de métiers :

1. les métiers du sport dans le secteur privé du sport et des loisirs : distribution et vente des produits et services sportifs, fabrication d'équipements et d'articles sportifs, gestion de clubs sportifs professionnels, tourisme sportif et médical, création et organisation d'événements,...
2. les métiers du sport dans le secteur public ou parapublic : Etat, collectivités territoriales, fédérations, associations,
3. les métiers du sport et de la santé : secteur de la mise en forme, du sport de haut niveau, des organismes gérés par les assurances, les mutuelles ou les caisses de retraites,...

Milieu professionnel

Agence du Sport, Sport Bista, Centre de CAPVERN, Clinique de Bondigoux, Comité Régional Olympique et sportif (CROS), Décathlon, Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (DRJS), Fédérations Sportives (FEFPGV, FFF...), Intersports, M.G.E.N, Pierre et Vacances, Salomon, Stade Toulousain, T.F.C, Wilson.

Partenariat : Décathlon Grand Sud Ouest

<p align="center">UE1 - SCIENCES JURIDIQUES 1 6 ECTS - 57h - CM</p>	<p align="center">Cours : «Droit communautaire du sport»</p>	<p align="center">ECTS 2 H CM : 24h</p>
<p>Responsable du cours : Gérard AUNEAU, Professeur des universités</p>		
<p>Objectif pédagogique Faire comprendre les mécanismes de fonctionnement des Institutions Communautaires ainsi que leurs modes de traitement des questions sportives par rapport aux grands principes contenus dans le Traité.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rôle et fonctions des principaux organes communautaires 2. Les logiques de traitement des problèmes liées aux pratiques physiques et sportives 3. La prise en compte des particularismes sportifs. 4. Le principe de la libre circulation des personnes appliqué au secteur du sport. <p>Pré-requis</p> <p>Avoir un minimum de connaissances sur l'existence et le fonctionnement des principales institutions communautaires afin d'être en mesure de mieux comprendre leurs fonctionnements par rapport aux questions sportives.</p> <p>Evaluation Contrôle terminal</p> <p>Bibliographie</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Libre circulation des travailleurs sportifs : - Droit communautaire et sport : un respect nuancé des principes fondamentaux » Jurisclasseur Europe. Fasc. 6.3 juin 2004. - « Libre circulation des travailleurs sportifs - Droit communautaire et sport : vers la construction d'une spécificité sportive » Jurisclasseur Europe. Fasc 604 - juin 2004. - « Accords d'association et règlements sportifs : les affaires Malaja et Kolpak ou la libéralisation des échanges au sein du mouvement sportif européen ». Revue trimestrielle de Droit Européen - avril - Juin 2004. 		

<p align="center">UE1 – SCIENCES JURIDIQUES 1 6 ECTS - 57h - CM</p>	<p align="center">Cours : « Droit fiscal »</p>	<p align="center">ECTS 2 H CM : 21h</p>
<p>Responsables du cours : Didier GUIGNARD, Maître de conférences et Maître Caroline VONG, Praticien</p>		
<p>Intitulé du cours “ Fiscalité du sport”</p> <p>Objectif pédagogique Connaissance des aspects fiscaux de la pratique du sport à ses divers niveaux et sous deux angles, la fiscalité directe et la fiscalité indirecte du sport.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La fiscalité des associations sportives 2. La fiscalité des sociétés sportives 3. La fiscalité des personnes publiques gérant des activités sportives 4. Les sportifs assujettis à l’impôt sur le revenu 5. Les sportifs assujettis à la taxe professionnelle 6. Les activités sportives soumises à la TVA 7. Les activités sportives exonérées de la TVA 8. L’imposition du sport en tant que spectacle 9. L’imposition du sport en tant que programme télévisé <p>Pré-requis Aucun</p> <p>Evaluation Contrôle terminal</p> <p>Bibliographie François Labie, "La fiscalité du sport", LGDJ, 2000. "Le guide des associations", guide de gestion RF, Groupe Revue fiduciaire, 2003.</p> <p>Jean Gatsi : le droit du sport, que sais-je, édition PUF. Colin Miège, les institutions sportives, que sais-je, édition PUF.</p> <p><u>Prendre quelques renseignements ou affiner les connaissances sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le cadre juridique du sport - les acteurs du sport (sportifs, aux groupements sportifs et aux autres acteurs) - les manifestations et compétitions, ses responsabilités et assurances - le système de financement du sport dans ses composantes publiques et privées sur ces divers points , F. BUY et autres, le droit du sport, éditions LGDJ - le système fiscal français. (IR, IS, TVA...) 		

UE1 - SCIENCES JURIDIQUES 1 6 ECTS - 57h - CM	Cours : « Droit de la sécurité sociale »	ECTS 2 H CM : 12h
Responsable du cours : Marc PASSILY, Professeur certifié, Conseiller en Droit et management du sport		
<p>Objectif pédagogique Présentation du cadre juridique de la sécurité sociale en France et de son adaptation à l'activité sportive tant du point de vue éducateur et conseiller d'APS que du point de vue de l'éducateur.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'émergence progressive de la notion de protection sociale 2. La construction du système français contemporain de Sécurité Sociale 3. Le recouvrement des charges sociales : cas particulier du sportif et de l'association sportive 4. Différence entre travailleur salarié et non salarié : analyse des dispositifs particuliers de déclaration URSSAF <p>Pré-requis Guide Lefebvre des associations (partie Droit social), Ed Francis Lefebvre, 2008 La lettre de l'économie du sport, (hebdo.juridique), articles spécifiques Officiel juridique du sport, édition Lamy (partie, droit social et droit fiscal) La protection sociale, François Chatagner, édition le monde, marabout (format poche)</p> <p>Evaluation Contrôle terminal</p> <p>Bibliographie Ed Lefebvre, dernière édition Le code du Sport, ed Dalloz, dernière édition</p>		

<p align="center">UE2 – SCIENCES DE GESTION 6 ECTS - 54h – CM - 24h TD</p>	<p align="center">Cours : « Contrôle de gestion »</p>	<p align="center">ECTS : 3 CM : 27h TD : 12h</p>
<p>Responsable du cours : Francis LE BIHAN, Professeur agrégé</p>		
<p>Intitulé du cours “Comptabilité analytique et contrôle de gestion”</p>		
<p>Objectif pédagogique</p>		
<p>Etre capable de déterminer des coûts, des marges et des résultats et de mettre en place des outils de gestion budgétaire et de contrôle de gestion dans les structures sportives.</p>		
<p>Contenu pédagogique</p>		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le calcul des coûts complets 2. Autres calculs de coûts 3. La comptabilité par activités 4. La gestion budgétaire 5. Le plan de financement 6. Le calcul des écarts 7. La mise en oeuvre du contrôle de gestion 		
<p>Travaux dirigés : réalisation d'études de cas dans le domaine sportif à partir de structures réelles</p>		
<p>Pré-requis</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonne connaissance des documents de synthèse (Bilan et Compte de résultat) de l'entreprise ▪ Economie de l'entreprise ▪ Analyse et gestion financière de l'entreprise ▪ Techniques quantitatives de gestion (mathématiques financières) ▪ Savoir distinguer une charge, un produit, un élément d'Actif, un élément de Passif ▪ Connaître les modalités comptables de l'amortissement et des provisions ▪ Savoir calculer des annuités de remboursement d'emprunt ▪ Savoir faire fonctionner les comptes de TVA ▪ Savoir lire et analyser un Bilan et un compte de résultat ▪ Calculer les Soldes Intermédiaires de Gestion et la capacité d'autofinancement ▪ Savoir calculer un taux interne de rentabilité 		
<p>Evaluation</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle terminal (50 %) = Examen individuel - Contrôle continu (50%) = Elaboration d'une étude de cas relative au contrôle de gestion dans le secteur sportif 		
<p>Bibliographie</p>		
<p>Management du Sport, G. Tribou, Dunod Comptabilité analytique de Gestion, L. Dubrulle, D. Jourdain, Dunod Contrôle de gestion et pilotage de l'entreprise, R Demeestère, P. Lorino, N. Mottis, Dunod Coût et tarification des équipements sportifs, J. Dupuis, PUS</p>		

<p align="center">UE2 – SCIENCES DE GESTION 6 ECTS - 54h - CM 24h -TD</p>	<p align="center">Cours : « Marketing »</p>	<p align="center">ECTS : 3 CM : 27h TD : 12h</p>
<p>Responsables du cours : Cendrine AUGUERES, Praticien et Line MALRIC, Maître de conférences</p>		
<p>Intitulé du cours “Approche marketing dans l’environnement du sport”</p> <p>Objectif pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre son marché et l’offre sportive ▪ Positionner son offre ▪ Etudier les attentes en matière sportive ▪ Communiquer <p>Contenu pédagogique :</p> <p>1.1 -Positionner une offre sportive 1.2 -Etudier les attentes en matière d’offre sportive 1.3 -Communiquer</p> <p>Evaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50% : une évaluation en contrôle continu sera organisée (groupes de 3 à 5 étudiants) , les travaux seront présentés et remis lors de la dernière séance (évaluation orale et écrite). - 50% : une évaluation en partiel (individuel) sous forme d'une étude de cas dans le secteur du sport <p>Pré-requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comportement du consommateur - éléments de base du marketing mix <p>Bibliographie :</p> <p>Ansoff, I., Strategies for diversification, <i>Harvard Business Review</i>, septembre-octobre 1957. Cespedes, F.V, <i>Concurrent Marketing : integrating product, sales and service</i>, Harvard Business School Press. Dayan, A., <i>Marketing</i>, Vuibert Gestion Dubois, P.-L. et Jolibert, A., <i>Le marketing fondements et pratique</i>, Economica. Helfer, J.-P et Orsoni, J., <i>Marketing</i>, Vuibert Gestion. Kotler, Ph., <i>Le marketing selon Kotler</i>, Village Mondial. Kotler, Ph., <i>Marketing Management</i>, Pearson Education. Lambin, J.-J., <i>Le marketing stratégique</i>, Ediscience. Lendrevie, J. et Lindon, D., <i>Théorie et pratique du marketing : Mercator</i>, Dalloz. Porter, M., <i>Choix stratégiques et concurrence: techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie</i>, Economica. Pras, B. Evrard, Y. et Roux, E., <i>Market, études et recherches en marketing</i>, Dunod. Vermette, E., <i>L'essentiel du marketing</i></p>		

UE3 – MANAGEMENT STRATEGIQUE 6 ECTS - 48 h – CM - 18h TD	Cours : « Stratégie des organisations sportives »	ECTS : 2 CM : 27h TD : 12h
Responsables du cours : Marie-Christine MONNOYER, Professeur des universités en sciences de gestion et Damien DIETSCH, ATER		
<i>Un club sportif n'est pas une entreprise. En revanche, il doit être géré avec les compétences d'un chef d'entreprise</i> Anny Courtade, Pdte du RC de Cannes		
Chapitre introductif : Les apports d'une démarche stratégique pour une organisation sportive Section 1 : Méthodologie de la démarche stratégique Section 2 : Réflexion sur les objectifs des organisations sportives dans l'environnement des années 2000		
I PARTIE : Définir l'espace de liberté d'une organisation sportive		
Chapitre 1 : Les acteurs en présence Section 1 : Les parties prenantes Section 2 : Le contexte culturel		
Chapitre 2 : L'organisation confrontée aux évolutions de son environnement Section 1 : Qu'appelle t-on environnement ? Section 2 : L'organisation, et sa culture Section 3 : De l'information à la communication		
1°TP : application cas domaine du Tourmalet		
II. PARTIE : Trouver une voie stratégique : du potentiel au positionnement		
Chapitre 3 : Regard sur le « système d'offre » de l'organisation Section 1 : Le concept de chaîne de valeur Section 2 : La perception de valeur par les différents destinataires de l'offre « sportive » Section 3 : Le renouvellement de l'offre...		
Chapitre 4 : Le portefeuille stratégique Section 1 : Le concept de portefeuille de produits ou services Section 2 : Les analyses matricielles : BCG Section 3 : Le renouvellement du portefeuille		
2°TP : application cas Décathlon 2		
Chapitre 5 : Diversification versus spécialisation Section 1 : La spécialisation Section 2 : La diversification Section 3 : Le passage d'une stratégie individuelle à une stratégie de groupe		
3°TP Cas Michelin		
Chapitre 6 : Les nouvelles formes organisationnelles Section 1 : Le concept de réseau Section 2 : Les partenariats Section 3 : Les alliances Section 4 : Les collaborations internationales		
4°TP : partenaires de l'Open de Moselle		
<i>Bibliographie:</i>		
Barget et alii : Management du sport : theories et pratiques. De Boeck 2008		
Stratégor : Stratégie, structures, décision, identité. Dunod 1997		
Tribou G et Augé B : Le management du sport, 2006 Dunod		
Delmas, Leccia et Roche : Le management à l'école du rugby, 2007 Dunod		
Desbordes : Stratégie des entreprises dans le sport Economica 2004		
Cahiers français n°275 Les stratégies d'entreprise, mars avril 1996, N° 287 Management et organisation des entreprises 1998, N°320 Sport et société 2004		
G.Johnson et alii, 2005, Stratégique, Ed Pearson		
Revue RFG :		
N°143 avril 2003 : Externalisation et relations partenariales		
N°150 mai 2004, Gestion du sport		
revue Sciences de la société		
N°72, 2007, Sport et médias		

UE3 - MANAGEMENT STRATEGIQUE 6 ECTS - 48 h CM - 18h TD	Cours : « Qualité des produits et des services sportifs »	ECTS : 2 CM : 18h TD : 9h
Responsable du cours : Philippe VOISENET, Praticien		
<p>Intitulé du cours : « Management de l'entreprise de services selon les principes de la qualité »</p> <p>Objectif pédagogique Apprendre à gérer la structure que l'on dirige sur les principes de la qualité et sur la prise en compte de la satisfaction du client. Etre en mesure de piloter et suivre le travail d'un spécialiste qualité interne ou externe.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le management de la qualité ▪ La qualité dans la relation de service ▪ Les processus ▪ Les normes ISO ▪ Les outils de la qualité ▪ Piloter une démarche qualité <p>Pré-requis Connaître les fondements de la qualité et les spécificités d'une entreprise de services (le processus de la servuction).</p> <p>Evaluation Contrôle terminal sous forme de l'élaboration d'un travail collectif (petit groupe de travail) consistant à utiliser les outils adéquats dans une démarche de résolution de problèmes.</p> <p>Bibliographie Du management de projet à la qualité totale - Editions d'Organisation - 1990 - Y. CHAIGNEAU & M. PERIGORD Le management au service des clients - Bibliothèque qualité - 2000 - MFQ Qualité de service - AFNOR Editions - 2009 - Laurent Hermel, Gérard Louyat La qualité dans les services - ECONOMICA - 2000 - F. CABY, C. JAMBART & H. SERIEYX Servuction, le marketing des services - Col. Stratégie et Management, Ediscience - 1999 - P. EIGLIER & E. LANGEARD Démarche qualité et organisations sportives - INSEP - 2003 - Claude Vasseur</p>		

UE3 - MANAGEMENT STRATEGIQUE 6 ECTS - 48 h - CM - 18h TD	Cours : « Création d'entreprise »	ECTS : 2 CM : 12h
Responsable du cours : Philippe VOISENET, Praticien		
<p>Intitulé du cours : « Comment envisager la création et le lancement de son entreprise et accéder aux marchés publics ? »</p> <p>Objectif pédagogique Permettre d'élaborer son projet d'entreprise et de comprendre le parcours qui conduit à l'acte d'entreprendre. Analyse des différents éléments ayant une influence sur la prise de décision. Pouvoir aborder sereinement la réponse aux marchés publics.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <p>1 - Comment envisager la création et le lancement de son entreprise ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les préalables ▪ Concevoir le « business-plan » ▪ Penser à l'organisation et choisir le type d'entreprise ▪ Envisager la couverture des risques ▪ Choisir le lieu d'implantation ▪ Assurer le financement du démarrage de l'activité ▪ Le lancement de l'activité ▪ Faire face au développement <p>2 - Comment accéder aux marchés publics ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction ▪ Les marchés publics ▪ Le dossier d'appel d'offre ▪ L'analyse du cahier des charges ▪ Le dossier de réponse à l'appel d'offres ▪ Le paiement des marchés publics <p>Pré-requis Aucun</p> <p>Evaluation Contrôle terminal sous forme de l'élaboration d'un travail collectif (petit groupe de travail) consistant à simuler une réponse à un appel d'offres.</p> <p>Bibliographie Le métier de créateur d'entreprise - Editions d'Organisation - 2003 - A. FAYOLLE Entrepreneur et décision - ESKA - 2006 - E-M HERNANDEZ & L MARCO</p>		

<p align="center">UE4 - TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DONNEES 6 ECTS - 15h - CM - 33h TD</p>	<p align="center">Cours : « Analyse des données »</p>	<p align="center">ECTS : 3 CM : 15h TD : 12h</p>
<p>Responsable du cours : Serge BAILE, Professeur des universités</p>		
<p>Objectif pédagogique Ce cours vise (1) à acquérir des connaissances élémentaires nécessaires à l'utilisation des principales méthodes statistiques exploratoires, d'analyse bivariée et multivariée des données, et (2) appréhender les conditions de leur mise en oeuvre dans les études empiriques où le recueil de données sur le terrain, par questionnaire, s'impose. Les méthodes sont essentiellement traitées du point de vue de leur objectif, fonctionnalités et hypothèses d'utilisation. La mise en oeuvre fait l'objet d'un projet destiné à approfondir une problématique ou un sujet d'étude, à visée descriptive et explicative (par exemple décrire et expliquer des comportements sportifs, la fréquentation de salles de sport ou de stade, des conditions de remise en forme, ...). L'exploitation des données utilise, dans cette formation aux outils, le logiciel SPSS-12.5 disponible sur le réseau pédagogique de l'IAE-UT1.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction aux méthodes : <ul style="list-style-type: none"> - Choix des échelles de mesure, - Principes de construction d'un questionnaire, et , - Classification des principales méthodes d'analyse de données, bivariées et multivariées. 2. Introduction à l'inférence statistique et aux tests d'hypothèses : <ul style="list-style-type: none"> - Test paramétriques simples (test de comparaison) - Test d'indépendances de 2 variables (Khi-Deux, Corrélation) 3. Modèle explicatif linéaire : <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la variance simple et de régression simple - Analyse de la régression linéaire multiple 4. Modèle descriptif : <ul style="list-style-type: none"> - Analyse factorielle en composantes principales - Analyse factorielle des correspondances 5. Conclusion : principes d'enchaînement des méthodes <p>Pré-Requis Les connaissances fondamentales suivantes sont indispensables pour tirer le plus grand bénéfice de ce cours : (1) calcul élémentaire et lois classiques de probabilité (Binomiale, Normale, Student-Fisher, Chi-Deux), (2) Estimation et Intervalle de Confiance sur les principaux paramètres (moyenne, variance, fréquence), et (3) Techniques d'échantillonnage. L'essentiel de ces connaissances a été acquis dans les cours de statistique et de marketing quantitatif du L3-Métiers du Sport.</p> <p>Contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quizz de vérification des connaissances (1 heure) - Projet collectif <p>Références : <i>Pour la mise à niveau des connaissances :</i> Womacott, T.H. et Wonnacott, R.J., <i>Statistique</i>, Paris, Economica, 2000. <i>Pour l'approfondissement des principes méthodologiques :</i> Evrard, Y., Pras, B. et Roux, E., <i>MARKET : Etudes et Recherches en Marketing - Fondements Méthodes</i>, Paris, Nathan, 1993.</p>		

UE4 - TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DONNEES 6 ECTS -15h CM - 33h TD	Cours : « Informatique de gestion »	ECTS : 3 TD : 21h
Responsable du cours : Gérald BRUNETTO, Maître de conférences		
<p>Contenu pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principes de réalisation d'une base de données relationnelle d'entreprises. - Construire une base de données permettant la mise en oeuvre de processus de gestion classiques dans le management du sport : facturation, gestion des stocks, commandes clients, commandes fournisseurs, ... <p>Contenu pédagogique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Structuration des données et processus d'élaboration d'une base de données 2. Les modèles conceptuels, logique et physique 3. Les processus de gestion supportés par les bases de données : étude de cas d'entreprises 4. Conception et réalisation de bases de données sur le SGBDR ACCESS et Mysql 5. Mise en oeuvre de concepts d'intégration : Importation de données Excel, réalisation d'états et de formulaires, élaboration de requêtes 6. Réalisation complète d'une base de données d'entreprise : le cas IAE Sports <p>Pré-requis : Connaissance du fonctionnement des logiciels sous Windows et du tableur Excel</p> <p>Evaluation Contrôle terminal</p> <p>Bibliographie : Documentation en ligne Applications et exemples fournis avec le logiciel</p>		

UE5 - PROFESSIONNALISATION 6 ECTS -12 h CM - 48hTD	Cours : « Enseignements au choix adaptés au projet»	ECTS : 6 TD : 24h
Responsable du cours : Francis LE BIHAN, Professeur agrégé		
<p>Objectif pédagogique Il s'agit d'offrir plusieurs modules de formation à la carte autour des thèmes du management du sport et de la santé.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas réalisée à partir d'un progiciel de gestion d'un club de sports - Cycle de conférences : Yield management, le service des sports dans une municipalité,... <p>Evaluation : Dossier</p>		

UE5 - PROFESSIONNALISATION 6 ECTS 12 h CM 48hTD	Cours : « Elaboration des projets tutorés»	ECTS : 3 CM : 12h TD : 24h
Responsable du cours : Francis LE BIHAN, Professeur agrégé		
<p>Objectifs pédagogiques Les étudiants (par groupe de 3 au maximum) doivent réaliser un travail en réponse à une commande d'une structure dans un délai de 7 mois (octobre à avril) et sont mobilisés 1 jour par semaine. Si nécessaire, une convention de stage sera signée entre la structure et l'IAE pour formaliser cette activité. Un tuteur universitaire sera désigné pour suivre chaque projet collectif</p> <p>Evaluation Pour le 1er semestre, l'évaluation repose sur la notation d'un cahier des charges remis début janvier. Pour le 2ème semestre, la réalisation du projet collectif fait l'objet d'un rapport remis après les vacances de Pâques suivi d'une soutenance devant un jury.</p>		

<p align="center">UE6 – SCIENCES JURIDIQUES 2 6 ECTS - 48h - CM</p>	<p align="center">Cours : « Droit commercial »</p>	<p align="center">ECTS : 3 CM : 24h</p>
<p>Responsable du cours : Gérard AUNEAU, Professeur des universités</p>		
<p>Intitulé du cours “ Droit commercial du sport”</p> <p>Objectif Pédagogique Maîtriser les concepts abordés en cours à partir d'exemples empruntés aux pratiques physiques sportives et de loisirs afin de mieux comprendre l'émergence des particularismes de ce secteur en pleine mutation par rapport au droit commercial.</p> <p>Contenu pédagogique Historiquement le secteur des APSL a échappé aux pratiques commerciales. Aujourd'hui avec son développement, des notions fondamentales doivent être traitées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La notion de concurrence qui est interpellée par le mode de fonctionnement du mouvement sportif. - la notion de commerçant et ses conséquences 2. La question du redressement et de la liquidation judiciaire des personnes morales en difficulté. 3. La propriété commerciale 4. Les principaux aspects du bail appliqué au secteur des APSL 5. La notion de contrat et plus particulièrement celui de sponsoring. <p>Pré-requis Etre en mesure de se familiariser avec les principaux concepts du droit commercial applicables au secteur des pratiques physiques sportives et de loisirs et être capable de les maîtriser.</p> <p>Evaluation Contrôle terminal</p> <p>Bibliographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'application du droit de la concurrence aux pratiques sportives (1^{ère} partie) . Revue de jurisprudence commerciale. Décembre 1995 - G. AUNEAU. ▪ 2^{ème} partie - Revue de Jurisprudence commerciale - janvier 1996 - G. AUNEAU ▪ Conséquences de l'application du Droit Communautaire de la concurrence au secteur du sport - Revue de Jurisprudence Commerciale Doctrine - Avril 1998 - G. AUNEAU ▪ Sport Concurrence et Droit Communautaire - Revue Européenne de Management du Sport n° 1 janvier 1999 - G. AUNEAU. ▪ Les aspects juridiques de la gestion économique des clubs sportifs professionnels. L'adoption d'une nouvelle loi. La semaine juridique - Périodique J.C.P. E.G. Doctrine n°13 du 29 mars 2000. G. AUNEAU ▪ Code du Sport ▪ Code de commerce 		

<p align="center">UE6 - SCIENCES JURIDIQUES 2 6 ECTS - 48h CM</p>	<p align="center">Cours : « Droit de la responsabilité »</p>	<p align="center">ECTS : 3 CM : 24h</p>
<p>Responsable du Cours : Patrick BAYEUX, Maître de conférences</p>		
<p>Intitulé du cours “ Sport et Responsabilité”</p> <p>Objectifs pédagogiques Analyser les différentes responsabilités mises en jeu lors de la gestion des activités et des équipements sportifs.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Responsabilité : généralités 2. La responsabilité civile <ul style="list-style-type: none"> - la responsabilité contractuelle - la responsabilité délictuelle 3. Responsabilités administratives <ul style="list-style-type: none"> - la responsabilité pour faute : les fautes dans le cadre de l'exercice de pouvoirs de police du maire, les fautes de service, la faute personnelle - la responsabilité sans faute 4. La responsabilité pénale <ul style="list-style-type: none"> - la responsabilité pénale des personnes morales - la responsabilité pénale des personnes physiques - les principes généraux posés par le code de la consommation 5. La responsabilité personnelle des dirigeants <ul style="list-style-type: none"> - le droit commun de la responsabilité civile - les régimes spéciaux de responsabilité et de sanction 6. La responsabilité et l'encadrement bénévole <p>Pré-requis Les étudiants devront avoir une connaissance des différents acteurs du sport chargés de l'organisation des activités physiques et sportives. Cette connaissance doit porter en particulier sur la mise en oeuvre les activités au plan opérationnel : collectivités, associations, organisateurs d'événements,...</p> <p>Evaluation Contrôle terminal</p> <p>Bibliographie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revue européenne de management du sport - PUS www.acteursdusport.fr - Les fiches pratiques sportives - www.acteursdusport.fr <http://www.acteursdusport.fr> - BAYEUX P., Le sport et les collectivités territoriales, Que sais-je, Puf Paris, 2006 - Le maire et le sport, Berger Levrault 2009 3^{ème} édition - Responsabilités des collectivités, des enseignants et des pratiquants dans les APS Frédérique Thomas PUS 2007 - Piscines et baignades : guide de la responsabilité JP Vial PUS 2008 <p>Des aspects juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un ouvrage de la commission "Droit du sport" de l'Ordre des avocats du barreau de Lyon PUS 2008 		

<p align="center">UE7 - GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS 6 ECTS - 54h CM -18h TD</p>	<p align="center">Cours : « Conception, programmation, entretien, sécurité des équipements sportifs»</p>	<p align="center">ECTS : 3 CM : 24h TD : 9h</p>
<p>Responsable du Cours : Alain FABARON, Praticien</p>		
<p>Objectif pédagogique La programmation d'installations sportives et de loisirs impose l'application d'une méthode rigoureuse qui doit permettre d'appréhender les besoins et les attentes en la matière et d'y satisfaire. La conception des installations, tant en réhabilitation qu'en création, repose sur un inventaire des paramètres techniques et de confort devant permettre d'imaginer les réponses aux besoins, de suivre leurs mise en oeuvre et d'en assurer la maintenance.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La programmation des équipements sportifs 2. La phase prévisionnelle 3. La phase opérationnelle (Les contrôles du Maître d'Ouvrage, les référentiels, les homologations indispensables) 4. Les phases de fonctionnement et d'évaluation du programme 5. La conception des équipements sportifs 6. La demande et les attentes 7. Analyse des éléments constitutifs du cahier des charges 8. Les Cahiers des Charges 9. Le choix des options (Matériels, Matériaux, Confort, Evolution) <p>Pré-requis Les objectifs de cet enseignement demandent que les notions de droit de la responsabilité, de gestion analytique des établissements sportifs (méthode BAPA) ainsi que la connaissance des logiques de marché appliquées aux Activités Physiques et Sportives de Loisirs soient maîtrisées.</p> <p>Evaluation Contrôle continu (50%) et Contrôle terminal (50%)</p> <p>Bibliographie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Editions Le Moniteur des Travaux Publics - Centre National de la Fonction Publique - Ecole des Ponts et Chaussées 		

<p align="center">UE7 - GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS 6 ECTS - 54h CM - 18h TD</p>	<p align="center">Cours : « Organisation, pilotage et évaluation des organisations sportives»</p>	<p align="center">ECTS : 3 CM : 18h TD : 6h</p>
<p>Responsable du Cours : Patrick BAYEUX, Maître de conférences</p>		
<p>Objectif pédagogique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer une politique publique sportive et réfléchir sur ses modes de mise en oeuvre 2. Construire des outils de pilotage, de contrôle et d'évaluation. <p>Contenu pédagogique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Du projet politique à son énonciation stratégique <ul style="list-style-type: none"> - les fondements du projet politique (notion de projet politique, le fondement économique et social, le service public des APS) - énonciation du projet politique et segmentation stratégique (projet politique et segmentation, les différents niveaux de déclinaisons des politiques publiques) 2. Les modes de gestion des services publics sportifs <ul style="list-style-type: none"> - la gestion directe - la gestion déléguée 3. Contrôle de gestion pilotage et évaluation <ul style="list-style-type: none"> - généralités : des outils pour avoir agir et décider - contrôle de gestion et pilotage : objectifs, questions préalables, indicateurs - l'évolution des politiques publiques : définition, finalité, les temps les qualités de l'évaluation les outils - les tableaux de bord 4. L'étude des coûts des équipements et prestations sportifs 5. La tarification des équipements sportifs <p>Les travaux dirigés sont réalisés sur une étude de cas relative à l'élaboration d'une politique sportive et à la déclinaison des outils de pilotage, une étude de cas sur le coût des équipements et la mise en place d'une politique de tarification</p> <p>Pré-requis Le cours s'adresse à des étudiants ayant déjà des connaissances relatives à l'organisation du sport en France et en particulier aux rôles et missions des acteurs publics.</p> <p>Evaluation Contrôle continu (50%) et Contrôle terminal (50%)</p> <p>Bibliographie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revue européenne de management du sport - PUS www.acteurdu sport.fr - Les fiches pratiques sportives - www.acteurdu sport.fr - Le maire et le sport, Berger Levrault 2009 3^{ème} édition - Le guide de l'adjoint aux sports : élaborer et piloter une politique sportive, PUS 2008 3^{ème} édition - Coût et tarification des équipements sportifs - PUS 2007 - Le sport et les collectivités territoriales - PUF que sais-je ? - 2006 3^{ème} édition - Les relations entre les collectivités territoriales et les clubs sportifs - PUS 2006 - Bayeux, P. & Clavagnier, B. (2008) Dossier : le financement public des clubs professionnels fin d'une époque, Juris association - Bayeux P. (2008). Sport et collectivités territoriales in le sport en France sous la direction de Pierre Arnaud, Michaël Attali et Jean Saint-Martin. La Documentation française 2008. - Bayeux P., (2007). Les modes de financement et de gestion des piscines, Guide piscine publique. - Bayeux, P. et Clavagnier, B. (2005) Les modes de gestion des équipements sportifs utilisés par les clubs sportifs professionnels. AJDA, 26-2005, 1438-1444. 		

UE8 - RESSOURCES HUMAINES 6 ECTS - 36h CM - 24h TD	Cours : « Gestion des ressources humaines »	ECTS : 2 CM : 14h TD : 6h
Responsable du Cours : Alain DELPERIER, Praticien		
<p>Objectifs pédagogiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction sur le vocabulaire de la base, indispensable pour aborder un cas de ressources humaines, appliqué à la gestion d'un club sportif. 2. Etude de cas, divisé en plusieurs séquences pédagogiques (5, précédées d'un enseignement classique en ressources humaines). Le cas Balle est imaginaire, il doit permettre, à partir d'un diagnostic socio-économique, de poser les principaux problèmes de la GRH dans une institution sportive, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - le recrutement jusqu'à la rédaction du contrat de travail - la mise en place des institutions représentatives du personnel et l'ordre du jour des premières réunions - la préparation du plan de formation - la rédaction d'un règlement intérieur, et des différents documents et affichages obligatoires - l'instauration d'une nouvelle politique salariale avec négociation d'un accord de participation - la mise en place d'une G.P.E.C., reposant sur des outils G.R.H : C.I.F, V.A.E, bilan de compétences, entretien d'appréciation etc. <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours de droit social, après 2007 - Convention collective nationale du sport <p>Evaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir de l'étude du cas « BALLE », préparée en équipe (4 ou 5 étudiants) <p>Bibliographie</p> <p>Manuels de droit social récents Mémo social (2009) – Liaisons sociales Ressources humaines – Jean-Marie PERETTI – Editions VUIBERT</p>		

<p align="center">UE8 - RESSOURCES HUMAINES 6 ECTS - 36h CM - 24h TD</p>	<p align="center">Cours : « Droit du travail dans les organisations sportives »</p>	<p align="center">ECTS : 2 CM : 10h TD : 3h</p>
<p>Responsable du Cours : Jean-Michel LATTES, Maître de conférences</p>		
<p>Objectifs pédagogiques : Permettre à l'étudiant d'appréhender les outils juridiques de base dont il aura besoin dans la gestion sociale des métiers du sport</p> <p>Contenu pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les sources juridiques du droit social du sport (3 h). <ul style="list-style-type: none"> - Les sources étatiques (Références constitutionnelles, lois spécialisées, règlements). - L'influence européenne (Jurisprudence de la CJCE). - Les sources professionnelles (Conventions collectives, Règlement Intérieur...). ◆ Les outils juridiques du droit social du sport (4 h). <ul style="list-style-type: none"> - Les contrats de travail utilisés. - Les clauses insérées dans les contrats classiques. - Le temps de travail et la rémunération. - La formation. ◆ Le contentieux social du sport (3 h). <ul style="list-style-type: none"> - Le licenciement du sportif salarié. - La démission du sportif salarié. - Les juridictions compétentes. <p>Pré requis Bonnes connaissances en droit des personnes et en droit des obligations</p> <p>Evaluation Etude de cas</p> <p>Bibliographie</p> <p>OUVRAGES GENERAUX DE DROIT DU TRAVAIL</p> <p>MANUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Jean PELISSIER, Alain SUPIOT et Antoine JEAMMAUD, Droit du travail, <i>Précis DALLOZ</i>, 2008. ➤ Alain SUPIOT, Le Droit du travail, Que sais-je ?, <i>PUF</i> 2007. <p>MEMENTOS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ F. GAUDU, Droit du travail, <i>DALLOZ</i>, 2007. ➤ Jean-Maurice VERDIER, Alain COEURET, Marie-Armelle SOURIAU, Droit du travail, Relations individuelles (Tome 1, 2007) et Relations collectives (Tome 2, 2007), <i>DALLOZ</i>. <p>OUVRAGES GENERAUX DE DROIT DE LA SECURITE SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Jean-Jacques DUPEYROUX, Michel BORGETTO, Robert LAFORE, Droit de la sécurité sociale, <i>Précis DALLOZ</i>, 2008. ➤ Jean-Jacques DUPEYROUX, Droit de la sécurité sociale, <i>Mémento DALLOZ</i>, 2008. ➤ P.HASSENTEUFEL, S.HENNION-MOREAU, Concurrence et protection sociale en Europe, PU de Rennes, 2004. <p>OUVRAGES SPECIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Jean-Michel LATTES, Philippe LEMISTRE et Patrice ROUSSEL, Individualisation des salaires et Rémunération des Compétences, <i>Economica</i> 2007. ➤ Michel MINE, Droit du temps de travail, <i>LGDJ</i> 2004. <p>OUVRAGES SPECIALISES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ J. GATSI ? Droit du sport, Que sais je ?, N°3542, 2007. ➤ Droit du sport, <i>LGDJ</i> 2009. ➤ LAMY « Droit du sport ». <p>SITES INTERNET</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Site du ministère du travail : http://www.travail.gouv.fr/ ➤ Site de l'AFPA : http://www.afpa. ➤ Site de l'APEC : http://www.apec.fr/recruteurs/index.jsp ➤ Site de Pôle emploi : http://www.pole-emploi.fr/accueilpe ➤ Site de l'Union Européenne : http://europa.eu.int/ ➤ Site de l'OIT : http://www.ilo.org/public/french/index.htm 		

<p align="center">UE8 - RESSOURCES HUMAINES 6 ECTS 36h CM 24h TD</p>	<p align="center">Cours : « Management motivationnel »</p>	<p align="center">ECTS : 2 CM : 4h TD : 9h</p>
<p>Responsables du Cours : Monique ALLES-JARDEL, Professeur des universités et Souad DENOUX, Praticien</p>		
<p>Contenu pédagogique</p> <p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le management motivationnel : la motivation en psychologie sociale - Place de la psychologie sociale et de la psychosociologie des organisations dans l'ensemble de la psychologie - Le concept d'organisation <p>I -Première partie : la motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définitions et citations - Eléments constitutifs et différents types de motivation - Processus de la motivation <p>II - Deuxième Partie : les théories de la motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théories accès sur le contenu - Théories accès sur les processus - Théories accès sur le renforcement <p>III- Troisième partie : le management motivationnel dans l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment rendre le travail motivant - Complexité- contrôle- communication- participation - Gestion par objectifs et styles de leaderships <p>Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ressources humaines - Les pratiques des psychologues du travail et des organisations - Motivation et coaching <p>Thématique des 3 séances de TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication et interactions dans les groupes - La motivation au travail : questionnaires - Bien être et santé au travail : démotivation, stress, harcèlement (articles, dossier de presse à constituer par les étudiants) <p>Pré-requis Aucun</p> <p>Evaluation Contrôle terminal</p> <p>Bibliographie</p> <ul style="list-style-type: none"> - CERCLE, A & SOMAT A (1999, 2002.) Manuel de Psychologie sociale. Paris Ed Dunod :1999, 2002. - CHALVIN D. (édition 1998). L'affirmation de soi. Ed. ESF. Collection formation Permanente en sciences Humaines. - MORIN P. (1989). Le développement des organisations et la gestion des ressources humaines. Ed. Dunod entreprise. face à face. Ed. ESF. Collection formation Permanente en sciences Humaines. - PETIT, F & DUBOIS, M Introduction à la psychosociologie des organisations.Paris : Ed Dunod. 1998 		

<p align="center">UE8 - RESSOURCES HUMAINES 6 ECTS - 36h CM - 24h TD</p>	<p align="center">Cours : « Management du risque »</p>	<p align="center">ECTS : 2 CM : 8h TD : 6h</p>
<p>Responsable du Cours : Nicole LACUBE, Praticien</p>		
<p>Intitulé du cours : Gestion du risque</p> <p>Objectif pédagogique : L'objectif de ce cours est donc de sensibiliser les étudiants au risque en tant qu'élément indissociable de l'activité de l'entreprise et d'envisager comment le gérer.</p> <p>Contenu pédagogique :</p> <p>L'activité d'entreprendre ne peut être dissociée du risque. Pour autant, le risque ne doit pas être seulement envisagé comme un concept négatif mais aussi comme une source potentielle d'opportunités. Le rôle de la gestion des risques est donc de transformer le risque en opportunité, de lui apporter une réponse efficace afin de renforcer son potentiel de création de valeur. Le risque n'est pas un phénomène nouveau mais nous assistons aujourd'hui à une croissance exponentielle des risques liés à la montée des incertitudes dans un monde complexe et mouvant et à la certitude que les ressources, celle de l'entreprise mais aussi celles de notre planète sont limitées.</p> <p>Plan du cours : Introduction : qu'est-ce que le risque ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les risques dans l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> - inventaire - risk manager 2. La gestion des risques <ul style="list-style-type: none"> - enjeux - phases 3. La gestion de crise <p>Pré-requis Aucun</p> <p>Evaluation Contrôle terminal</p> <p>Bibliographie Bieder C. (2006), Les facteurs humains dans la gestion des risques, Lavoisier. Le Ray J. (2006), Gérer les risques, La Plaine Saint-Denis, AFNOR Véret C. et Mekouar R. (2005), Fonction : Risk Manager, Dunod. Philippe C. et Villepelet S. (2006), Le management des risques de l'entreprise, Institut français des auditeurs consultants internes. PricewaterhouseCoopers Landwell & associés</p>		

<p align="center">UE9 - LANGUE VIVANTE 3 ECTS 24 h TD</p>	<p align="center">Cours : « Anglais »</p>	<p align="center">ECTS : 3 TD : 24h</p>
<p>Responsable du Cours : Laurence RIBES, Professeur certifié</p>		
<p>Contenu pédagogique <u>Contents :</u> 1- Thématiques 2- Compétences 3- Aspects grammaticaux</p> <p><u>Quelques manuels ou fichiers sources :</u> International Express (Upper Level) - Oxford Management and Marketing - Ian Mackenzie - Thomson Editors Anglais du Tertiaire - Coll Galée - Nathan Exercices basés sur Cambridge BEC, Advanced exams, TOEIC</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Thématiques (générales et en contexte adapté aux organisations sportives) et champ lexical associé <ul style="list-style-type: none"> - Communication / le Relationnel / l'Internet / les échanges écrits - Présenter son projet collectif - Management et Entreprise : <ul style="list-style-type: none"> o Structure/ types d'entreprises o Recrutement / postes / carrière / les contrats de travail o Mener une réunion, être leader d'un projet, passer et faire passer un entretien o Les bases du management : gérer une équipe, diriger, prise de décision - Marketing / communication produit : qu'est ce que le marketing, les stratégies marketing, le branding du sport - Les hautes instances sportives internationales : l'IRB, la FIFA, ou autre 2. Compétences <ul style="list-style-type: none"> - communiquer en contexte professionnel : <ul style="list-style-type: none"> o a- comprendre, analyser et rédiger des <ul style="list-style-type: none"> ▪ lettres formelles / e-mails/fax ▪ rapports de réunions ▪ compte-rendus de documents o b- réagir en situation : reprendre, clarifier, interrompre, ... - acquérir <u>un large champ lexical</u> (vocabulaire, idiomes) sur les <u>thématiques étudiées</u> - stratégies pour y parvenir - résumer un document commercial, un article de presse, un compte-rendu professionnel et présenter son projet collectif - comprendre son interlocuteur et se faire comprendre : mise en situations à l'oral, jeux de rôles et discussion (contexte socio-professionnel) 3. Aspects grammaticaux <ul style="list-style-type: none"> - Révision des connaissances basiques au travers d'exercices découlant des supports textes et exercices TOEIC et travail sur les <u>Points spécifiques suivants</u> : Prétérit / present perfect : emplois Le discours indirect > concordance des temps et : Le pluperfect (HAD + Participe Passé) Les tous modaux et les formes à sens modal Les formes d'expression du futur Les verbes à prépositions/particules Le gérondif et ses emplois 		

<p align="center">UE10 – REALISATION DE PROJETS COLLECTIFS TUTEES 3 ECTS - 12h - CM - 24h TD</p>	<p align="center">Cours : « Pilotage et réalisation des projets collectifs tutorés»</p>	<p align="center">ECTS : 3 CM : 12h TD : 24h</p>
<p>Responsable du Cours : Francis LE BIHAN, Professeur agrégé</p>		
<p>Objectifs pédagogiques Le projet collectif s'inscrit dans le cadre de l'option management du sport et de l'option management de la santé. Les étudiants (par groupe de 3 au maximum) doivent réaliser un travail en réponse à une commande d'une structure dans un délai de 7 mois (octobre à avril) et sont mobilisés 1 jour par semaine, si nécessaire, une convention de stage sera signée entre la structure et l'IAE pour formaliser cette activité. Un tuteur universitaire sera désigné pour suivre chaque projet collectif.</p> <p>Evaluation Pour le 1er semestre, l'évaluation repose sur la notation d'un cahier des charges remis début janvier. Pour le 2ème semestre, la réalisation du projet collectif fait l'objet d'un rapport remis et d'une soutenance après les vacances de Pâques.</p>		

<p align="center">UE11 – STAGE EN ORGANISATION SPORTIVE 6 ECTS - 6h CM - 6h TD</p>	<p align="center">Cours : « Préparation à l'insertion professionnelle»</p>	<p align="center">CM : 6h TD : 6h</p>
<p>Responsable du Cours : Nathalie SIMORRE, Praticien</p>		
<p>Objectif pédagogique Approfondir ce que l'on appelle les « techniques de recherche d'emploi » en insistant sur la démarche d'entretien d'embauche.</p> <p>Contenu pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ C.M : 6 heures : présentation formelle des stratégies d'entretien et des modalités de recrutement. Rappel des grands principes sur lettre de motivations et C.V. ▪ T.D : 2 T.D de 3 heures : rapide reprise du C.V et de la lettre de motivation pour appréhender l'entretien d'embauche. Mise en situation. Simulations d'entretiens. <p>Modalités pédagogiques Il s'agit d'un travail en groupe axé sur une pédagogie active qui implique un effectif réduit, supposant un travail interactif et impliquant les étudiants dans cette démarche.</p> <p>Modalité d'examen : un contrôle terminal sous la forme d'un écrit sur table.</p>		

<p align="center">UE11 - STAGE EN ORGANISATION SPORTIVE 6 ECTS - 6h CM - 6h TD</p>	<p align="center">Cours : « Stage »</p>	<p align="center">ECTS : 6 16 semaines</p>
<p>Responsable du Cours : Francis LE BIHAN, Professeur agrégé</p>		
<p>Les étudiants doivent effectuer un stage de 16 semaines au sein d'une structure privée ou publique. Il est nécessaire pour valider une année universitaire et compléter une formation réalisée au cours des années précédentes. Le stage est naturellement indispensable pour faciliter une bonne insertion dans la vie professionnelle. Il s'agit d'une mise en situation comportant une certaine autonomie de réflexion et d'action pour l'étudiant dans le cadre de sa mission. Celle-ci doit être clairement définie par le responsable du suivi du stage dans la structure d'accueil en accord avec le tuteur universitaire. L'étudiant sera placé sous la responsabilité d'un cadre de la structure en mesure de le conseiller et de l'orienter dans son travail. Ce stage débouchera sur la rédaction d'un rapport qui sera soutenu par le stagiaire devant un jury au cours de la première quinzaine du mois de septembre.</p>		